

Les marais de Sacy, reconnus d'importance internationale

Dossier de la rÃ©daction de H2o
November 2017

Les marais de Sacy, dans l'Oise, ont Ã©tÃ© labellisÃ©s au titre de la Convention de Ramsar pour les zones humides. La dÃ©signation de ce site vient rÃ©compenser sa richesse Ã©cologique en termes d'habitats et d'espÃces, et les actions de prÃ©servation et de gestion durable engagÃ©es depuis plusieurs annÃ©es par les collectivitÃ©s et acteurs locaux. Le site labellisÃ©, dans le dÃ©partement de l'Oise, s'Ã©tend sur 1 073 hectares de marais tourbeux alcalins rÃ©partis sur 7 communes. Les marais de Sacy sont constituÃ©s d'habitats spÃ©cifiques des fonds de vallÃ©e, devenus rares, et comptent parmi les plus beaux reprÃ©sentants de ce type de milieux au niveau national. Ils abritent un nombre exceptionnel d'espÃces rares et menacÃ©es : des espÃces animales (le campagnol amphible, l'anguille europÃ©enne et plusieurs espÃces d'oiseaux, invertÃ©brÃ©s, odonates et batraciens) et des espÃces vÃ©gÃ©tales : 53 espÃces de plantes ayant un intÃ©rÃ©t patrimonial parmi lesquelles 18 sont protÃ©gÃ©es au niveau rÃ©gional.

Avec l'inscription des marais de Sacy, le rÃ©seau franÃ§ais des 47 sites Ramsar (36 en mÃ©tropole et 11 en outre-mer) couvre plus de 3,6 millions d'hectares sur le territoire.

Syndicat mixte des Marais de Sacy

Ã

Ã Ä